

Cherchez-vous un moyen simple de présenter l'assurance maladies graves à vos clients?

Nous pouvons vous aider.

Simple et abordable, notre avenant en cas de maladie grave vous permet de présenter facilement les avantages d'une assurance maladies graves à vos clients.

Cet avenant peut être ajouté aux produits d'assurance vie Tempo Plus, vie universelle et vie permanente, vous permettant de bâtir une solution d'assurance complète et abordable.

Quels avantages en tire le client?

- Paiement d'un montant forfaitaire libre d'impôt de 20 000 \$
- Protection couvrant les 3 maladies les plus courantes : cancer, crise cardiaque et accident vasculaire cérébral (AVC)
- Aucune sélection supplémentaire requise*
- Garantie d'assistance intégrée offrant une gamme complète de services, dont une seconde opinion médicale en cas de diagnostic de maladie grave

Pour obtenir une couverture plus complète, renseignez-vous sur notre produit autonome d'assurance maladies graves qui offre une gamme étendue de solutions adaptées aux besoins de vos clients.

Commencez à parler de l'assurance maladies graves aujourd'hui et maximisez vos occasions de vente!



*20 000 \$ de protection en cas de maladie grave est automatiquement accordé si la couverture d'assurance vie est acceptée à un taux régulier et sans exclusion.



Démystifiez l'assurance maladies graves

Croyance	Fait	Avantage
« Ça ne m'arrivera jamais. »	<ul style="list-style-type: none">• La réalité est que tout le monde est à risque, quel que soit son état de santé actuel ou son âge.• En fait, 27 % des nouveaux cancers toucheront les jeunes adultes et ceux d'âge moyen (20 à 59 ans) qui sont dans leurs années actives au travail et qui ont une famille à élever¹.• Alors que 1 Canadien sur 4 mourra de cancer¹, la plupart survivront. Malgré cette bonne nouvelle, s'ils ne sont pas financièrement préparés pour faire face aux coûts additionnels, l'individu et sa famille pourraient subir de lourdes conséquences financières.	<ul style="list-style-type: none">✓ L'assurance maladies graves est une prestation du vivant payable sous forme de somme forfaitaire après le diagnostic d'une des maladies couvertes, dont le cancer.✓ En contractant une assurance maladies graves pendant qu'il est encore relativement jeune, en santé et assurable, le client profitera d'exigences d'assurabilité réduites et de taux garantis abordables.✓ Cette protection offre une flexibilité et une sécurité financière qui permettent à l'assuré de mettre l'accent sur le rétablissement au lieu de s'inquiéter pour ses finances.
« J'ai déjà une couverture d'assurance avec mon employeur. »	<ul style="list-style-type: none">• Beaucoup d'employeurs n'offrent aucune assurance en cas de maladie grave.• La protection d'assurance maladies graves est un complément à n'importe quel régime d'assurance collective.	<ul style="list-style-type: none">✓ Contrairement à l'assurance invalidité, la prestation en cas de maladie grave n'est pas basée sur la capacité de l'assuré à travailler.✓ Alors que l'assurance salaire remplace une portion du revenu de l'assuré, l'assurance maladies graves paie une somme forfaitaire qui peut être utilisée comme remplacement de revenu ou pour couvrir d'autres dépenses additionnelles.
« L'assurance maladie du gouvernement me couvrira. »	<ul style="list-style-type: none">• Bien que le système de santé canadien couvre la plupart des frais des soins médicaux, les patients peuvent avoir d'autres dépenses importantes à assumer, telles que les options de traitement ou certains médicaments non couverts par le système d'assurance santé, un séjour dans un établissement de soins de longue durée ou des soins à l'extérieur du pays.	<ul style="list-style-type: none">✓ L'assurance maladies graves offre une flexibilité additionnelle quant aux différentes options de traitements et de soins en fournissant les fonds nécessaires à l'assuré pour qu'il puisse l'utiliser à sa guise.
« J'ai assez d'économies. »	<ul style="list-style-type: none">• Les épargnes comme le REER ou les économies personnelles peuvent être grugées rapidement.• Le remplacement du revenu d'un conjoint qui a pris un congé d'absence prolongée pour rester auprès d'un proche ou de son enfant malade, ainsi que la garde des enfants et les coûts d'entretien pendant la période de rétablissement, ne sont que quelques dépenses financières imprévues.	<ul style="list-style-type: none">✓ La prestation en cas de maladie grave peut être utilisée pour payer les frais liés à une maladie grave sans mettre en péril les économies qui sont destinées à la retraite de l'assuré.✓ Cette protection permet à l'assuré de maintenir son style de vie actuel ainsi que ses engagements financiers, comme le paiement hypothécaire et les autres créances, sans compromettre ses économies.

¹ Société canadienne du cancer 2019

SSQ Assurance reconnaît l'importance d'offrir des produits avantageux pour vos clients. C'est pourquoi nous avons créé des produits d'assurance maladies graves flexibles pour leur offrir une protection complète à prix abordable.



Parlez à vos clients de leurs options en matière d'assurance maladies graves et aidez-les à bâtir un plan financier solide axé sur leurs besoins spécifiques!

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par SSQ, Société d'assurance-vie inc. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.